SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

L'intersyndicale toujours déterminée à combattre ce projet de loi

RETRAITES



Depuis le 19 janvier, lors de huit journées de grève et de manifestations appelées par l'intersyndicale, les salarié·es, jeunes, retraité·es, et plus largement toute la population ont massivement exprimé leur rejet du projet de réforme des retraites porté par le gouvernement.

L'intersyndicale toujours déterminée à combattre ce projet de loi

Depuis le 19 janvier, lors de huit journées de grève et de manifestations appelées par l' intersyndicale, les salarié·es, jeunes, retraité·es, et plus largement toute la population ont massivement exprimé leur rejet du projet de réforme des retraites porté par le gouvernement. Ce mercredi encore, plus d'1,5 million de personnes ont manifesté.

Ce refus très majoritaire du report de l'âge de départ en retraite à 64 ans et de l'allongement de la durée de cotisation est confirmé avec constance : 70% de la population et 94% des actives et actifs sont opposés à cette réforme.

Le gouvernement a usé de tous les artifices constitutionnels pour que les débats parlementaires soient limités. Cette attitude relève du déni démocratique, au mépris de l'expression très majoritaire de la population et de la démocratie sociale, elle est aussi indigne que dangereuse.

Demain, jeudi 16 mars, les secrétaires généraux, co-délégué.es et présidents des organisations syndicales tiendront une conférence de presse devant l'Assemblée nationale à 12h30.

L'intersyndicale appelle solennellement les parlementaires à voter contre le projet de loi. Ce refus serait ainsi conforme à la volonté générale qui s'est exprimée largement dans le débat public.

L'intersyndicale soutient et se félicite de la détermination des jeunes, des travailleuses et travailleurs de tous les secteurs professionnels mobilisés et les invite à poursuivre les actions demain 16 mars journée de l'examen de cette réforme à l'Assemblée Nationale.

L'intersyndicale se réunira à nouveau à l'issue de l'examen du projet de loi

Paris, le 15 mars 2023